

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IXIOS Gold P - EUR – Code ISIN : FR0013447752
 Compartiment de la SICAV IXIOS Funds
 Société d'Investissement à Capital Variable soumise au droit français
La société de gestion est IXIOS ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement : IXIOS GOLD est un compartiment recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les actions de sociétés majoritairement aurifères et de métaux précieux. L'objectif du Compartiment est de surperformer son indice de référence sur une période d'investissement de 5 ans, après prise en compte des frais courants en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon une méthodologie de notation propriétaire par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») visant à créer de la valeur durable.

Indicateur de référence : l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return (GDMEURNR), libellé en Euros. Cet indice, publié par ICE Data Indices, est calculé dividendes net réinvestis.

L'Indicateur de Référence ne définit pas de manière restrictive l'univers d'investissement du Fonds, mais permet aux investisseurs d'évaluer le profil de risque auquel ils peuvent s'attendre lorsqu'ils investissent dans le Fonds.

Stratégie d'investissement : la stratégie d'investissement du Compartiment vise à constituer un portefeuille concentré en valeurs aurifères et de métaux précieux.

La gestion d'IXIOS Gold s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres – « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus d'investissement qui passe par les critères qualitatifs, les analyses internes et externes, ainsi que la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.

La gestion active du fonds relève donc d'une stratégie « long only », axée sur la sélection de titres tout en intégrant également une approche macroéconomique afin d'affiner son allocation d'actif.

Les décisions de rééquilibrage sont mises en œuvre en fonction de l'objectif d'investissement.

Le compartiment est un fonds de capitalisation.

Univers d'investissement et exposition au marché Le compartiment investit dans des valeurs sélectionnées sur la base de critères extra-financiers selon la méthode ISR en intégrant de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E.S.G.) à la gestion financière.

Au minimum 90% des titres en portefeuille ont obtenu une notation ESG par la société de gestion ou un de ses fournisseurs de données extra-financières.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants :

- Indicateurs environnementaux : politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, empreinte carbone, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux : nombre d'heures de formations par employés formés, fidélisation des employés (taux de rotation), lutte contre la discrimination (taux de féminisation, taux de salariés locaux),
- Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, nombre d'administrateurs indépendants, qualité/nature des actionnaires, taux de féminisation du conseil d'administration.

Le processus d'investissement ESG appliqué est constitué d'un filtre pays sur l'univers d'investissement de départ composé du secteur minier de métaux précieux avec une capitalisation boursière supérieure à 50 millions d'USD et d'une notation ESG propriétaire avec un score minimum.

Le filtre pays basé sur l'étude de *Fraser Institute* exclut toutes les sociétés situées en dehors du Canada, de l'Australie, des Etats-Unis et du Royaume-Uni, soit 20% de l'univers d'investissement.

Le compartiment s'attache, à travers une approche dite « Best in universe », à sélectionner des émetteurs bien notés et/ou en amélioration d'un point de vue extra-financier au sein de notre univers d'investissement avec une note ESG minimum à 1 sur 5.

Le compartiment est conforme à l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit *Sustainable Finance Disclosure* (SFDR)

Pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation mise en œuvre dans le compartiment, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence d'Ixios Asset Management disponible sur le site web.

L'univers d'investissement est essentiellement sur des actions de sociétés domiciliées en Australie, au Canada, aux Etats-Unis, et au Royaume-Uni. Cependant, le fonds se réserve la possibilité dans une limite de 10% de sélectionner les titres issus des pays émergents ou les actions avec une capitalisation boursière en dessous de 50 millions de USD.

Le compartiment est investi à minimum à 60% de son actif net en actions. Jusqu'à 100% du portefeuille actions peut être libellé dans des devises différentes de celle de référence du fonds, le Dollar US. Ce risque ne sera pas systématiquement couvert. Il en résultera une exposition maximale au risque de change équivalente à 100% du portefeuille actions.

Le Compartiment peut investir dans des Instruments du Marché monétaire, principalement à des fins de gestion des liquidités dans la limite de 20% de son actif net. Il s'agit d'instruments inférieurs à douze mois émis par des états en Dollars US (par exemple T Bills) de type high grade ou supérieur (notation court terme minimale équivalente à A-1 dans l'échelle de notation de Standard & Poor's/ P-1 pour Moody's ou F1 pour Fitch Ratings ou de notation jugée équivalente par la société de gestion).

Le Compartiment peut investir dans des contrats financiers négociés sur des marchés internationaux, dans la limite d'une fois l'actif net du compartiment, afin de conclure :

- Des contrats d'options listées des marchés réglementés sur des actions individuelles dans un but d'exposition ; ou
- Des contrats de change à terme (de gré à gré ou standardisés) ou swap de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises.

Le Compartiment peut également détenir des dérivés intégrés (warrants ou certificats), à titre accessoire, par exemple lors de l'augmentation de capital d'une société avec bons de souscription attachés.

En outre, le Compartiment peut investir dans des OPC monétaires dans la limite de 10% de son actif net.

Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de son actif net en dépôts à terme auprès du Dépositaire.

Durée minimale d'investissement recommandée : Le compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui souhaiteraient en sortir dans les cinq ans suivant leur investissement.

Possibilité de rachat des actions souscrites : L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 18h auprès de notre centralisateur Société Générale et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du jour suivant.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible				A risque plus élevé			
Rendement potentiellement plus faible				Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7	

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM se situe actuellement au niveau 7 de l'indicateur synthétique en raison de sa gestion discrétionnaire et de son exposition aux marchés des actions et des produits de taux internationaux. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans supérieure à 25%. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les investissements réalisés par le Compartiment seront soumis aux tendances et fluctuations du marché.

Les investisseurs encourent le risque potentiel de recouvrer une somme inférieure au montant investi.

Risque important non pris en compte dans l'indicateur susceptible de provoquer une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM :

- **Risque lié à la faible liquidité de certains titres** : le Compartiment peut être investi sur des titres présentant une taille d'émission faible dont la liquidité peut être limitée, générant une amplification des mouvements de marché.

Pour plus d'information sur les risques, vous pouvez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant investissement		
Frais d'entrée	5%	Le pourcentage indiqué ci-dessus est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	2,19% estimés	
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de performance	15 % de la surperformance annuelle nette de frais du Fonds par rapport à l'indice NYSE Arca Gold Miners Net Total Return EUR (GDMEURNR). Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 2,14%.	

La Classe P – EUR est ouverte à tous les types d'investisseurs.

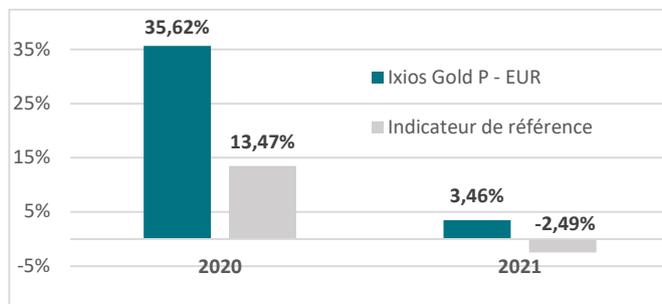
Les frais d'entrée et les frais de rachat indiqués sont des pourcentages maxima. Dans certains cas, les investisseurs paieront des montants inférieurs. Les investisseurs peuvent obtenir le détail des montants effectifs des frais de souscription et de rachat auprès de leurs conseillers financiers.

Pour le premier exercice, le taux des frais courants indiqués est une estimation. Ce chiffre sera ensuite mis à jour annuellement sur la base des frais de l'exercice précédent.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion, la rémunération des fournisseurs de services, mais n'incluent pas les commissions de performance et les frais de transaction.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible auprès d'Ixios Asset Management SA, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La performance de l'OPCVM comme celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes net réinvestis.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

IXIOS Gold P - EUR a été créé le 30/10/2019.

Les performances sont calculées en Euros.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Société Générale.

Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Ixios Asset Management, 8, rue d'Aboukir, 75002 Paris et également disponible sur le site de la société www.ixios-am.com.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site de la société www.ixios-am.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité d'Ixios Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération est disponible sur le site de la société www.ixios-am.com et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM est agréé par l'AMF et réglementé par l'AMF.
Ixios Asset Management est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/06/2022